

Villefranche, le 15 novembre 2022

## NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES

GB/CC/F71/N°1229/Sec direction

### ACCES AU SEIN DES PARLOIRS FAMILLES AVEC UN ENFANT DE MOINS DE 18 MOIS.

A compter du 21/11/2022, les familles titulaires d'un permis de visite pourront réserver un parloir composé de 4 visiteurs à la condition unique que le quatrième visiteur soit un enfant de moins de 18 mois.

Cette réservation ne peut être effectuée que par téléphone le lundi, de 9h00 à 14h00 auprès d'IDEX : 08 05 05 00 63.

Les créneaux disponibles à la réservation du parloir famille sont :

- 9h15 – 10h00 ; 10h15 – 11h00 ; 11h15 – 12h00 du mardi au samedi
- 13h45 – 14h30 ; 14h45 – 15h30 ; 15h45 – 16h30 les mardis, jeudis et vendredis après-midi
- 13h45-14h30 ; 15h00 – 15h45 ; 16h15 – 17h00 les mercredis, et samedis après-midi.

Pour rappel, toute infraction au règlement intérieur de l'établissement peut entraîner la suspension des permis de visite.



La chef d'établissement,

Géraldine BALMELLI

Géraldine BALMELLI  
Chef d'établissement  
CPVSS

Affichage Abri Famille et salles d'attente parloirs